

**OBSERVATOIRE
RÉGIONAL**
**du Bâtiment
et des Travaux Publics**

**LES INVESTISSEMENTS EN BTP
DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN 2005**



1- Progression de l'effort d'équipement des collectivités locales

Les dépenses d'équipement sont des dépenses d'investissements regroupant les immobilisations corporelles et les immobilisations en cours ainsi que les avances à des tiers pour réalisations d'investissements. Elles sont constituées à plus de 80 % de dépenses de bâtiment et de travaux publics, le reste étant composé d'achats de terrains, d'œuvres d'art, de matériels techniques, informatiques ou de transport ainsi que de frais d'études en cours.

Les collectivités locales de la région Poitou-Charentes prévoient un nouvel effort d'investissement, dans le cadre des budgets primitifs 2005. En valeur, ces dépenses devraient atteindre 1 349 millions d'euros pour le BTP et progresser de près de 6 % par rapport à l'année 2004.

Ce rythme reste soutenu, mais il s'infléchit. En effet, cette évolution place désormais la région en dessous de la moyenne nationale pour les dépenses de BTP et d'équipement par habitant.

En terme de rythme de progression en dépenses de BTP entre 2004 et 2005, la région Poitou-Charentes n'occupe que le 16^{ème} rang des régions françaises et affiche une croissance équivalente aux régions Franche-Comté et Bretagne.

Prévisions d'investissement par habitant en 2004 et 2005

	Population en 2004 (1)	Dépenses d'équipement par habitant (euros) *			Dépenses de BTP par habitant (euros) *		
		2004	2005	Evolution	2004	2005	Evolution
Poitou-Charentes	1,7	860	963	+ 12%	777	822	+ 6%
France	60,2	896	1 043	+ 16%	720	837	+ 16%

(1) En millions d'habitants

Source : COLLOC et INSEE (estimations)

* Ne sont pas pris en compte les budgets des groupements sans fiscalité propre (SIVOM, SIVU, etc...).

2- Poids démographique de la région

Avec 1,687 millions d'habitants en 2004 la région Poitou-Charentes représente 2,8 % de la population française, selon les dernières estimations de l'INSEE.

Les prévisions de dépenses en BTP sont légèrement en deçà de ce pourcentage en 2005, après l'avoir dépassé les deux années précédentes.

		En 2004	En 2005
Prévisions d'investissements d'équipement	Montant (1)	1 410	1 580
	Poids (2)	2,6%	2,7%
Prévisions d'investissements en BTP	Montant	1 274	1 349
	Poids	2,9%	2,7%

(1) En millions d'euros

Source : COLLOC

(2) Poids de la région par rapport à la France entière

3- Répartition entre Bâtiment et Travaux Publics

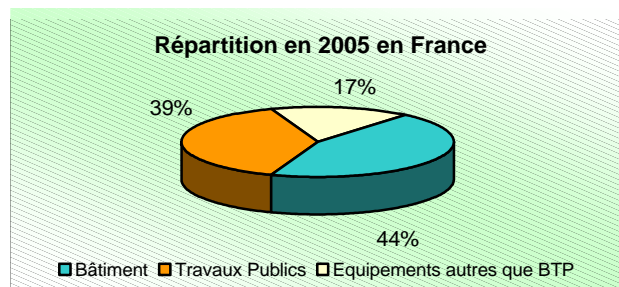
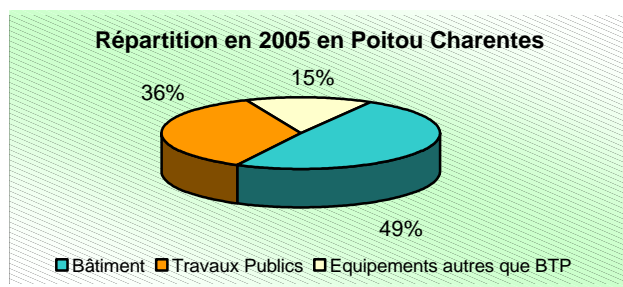
Entre 2004 et 2005, l'évolution des prévisions d'investissement dans le bâtiment est de + 2 %, ce qui marque un recul de progression par rapport aux deux dernières années. Ce fléchissement tire vers le bas le poste BTP et le situe à 7 points en dessous de la moyenne nationale.

A un degré moindre, l'évolution des prévisions d'investissement en travaux publics est également inférieure à la moyenne française, ce qui n'était pas le cas l'année précédente.

Evolution des prévisions d'investissement entre 2005 et 2004

	Dépenses d'équipement	Ensemble BTP	dont Bâtiment	dont Travaux Publics
Poitou-Charentes	+ 12%	+ 6%	+ 2%	+ 12%
France	+ 10%	+ 13%	+ 9%	+ 17%

Source : COLLOC



4- Répartition des investissements par type de collectivités

La commande publique communale représente la majorité des investissements dans le secteur du BTP.

En effet, les communes seules (hors communauté d'agglomération et autres communautés de communes) constituent l'essentiel de l'investissement (58 % pour le bâtiment et 62 % pour les travaux publics). Avec les communautés de communes, c'est 71 % de l'ensemble des investissements de la région qui est d'origine communale.

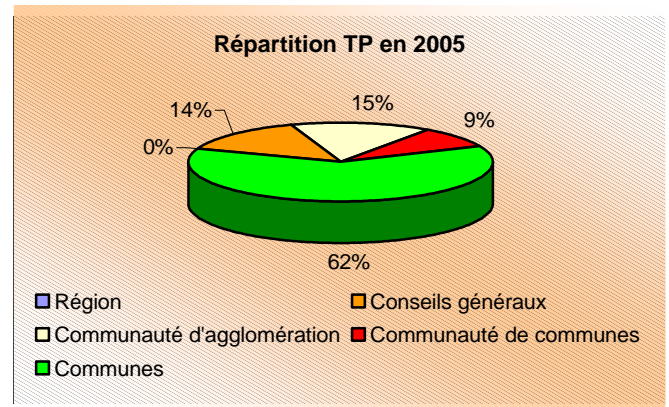
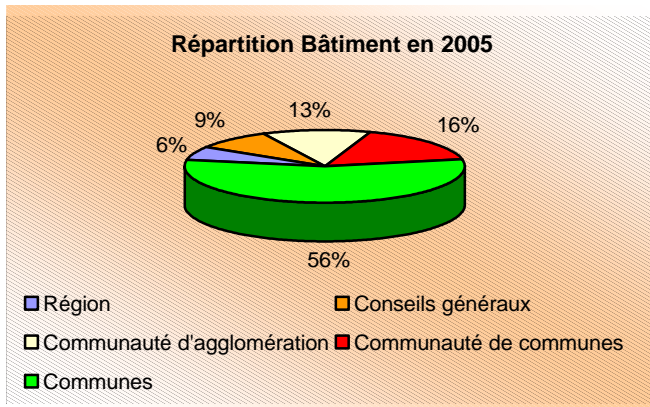
Les conseils généraux représentent 14 % des investissements en travaux publics mais seulement 11 % de l'ensemble des investissements régionaux. Le conseil régional joue un rôle mineur comme maître d'œuvre de l'investissement dans le BTP (4 % de l'ensemble).

Répartition par type de maîtrise d'ouvrage

	Région		Conseils généraux		Communautés d'agglomération		Communautés de communes		Communes		Total
	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)
Bâtiment	48	6%	68	9%	99	13%	128	16%	434	56%	777
Travaux Publics	0	-	81	14%	85	15%	50	9%	356	62%	572
BTP	48	4%	149	11%	184	14%	178	13%	790	58%	1 349

(1) En millions d'euros

Source : COLLOC



Evolution 2005 / 2004 des prévisions d'investissement selon le type de collectivité

Type de collectivités	BTP
Conseil Régional	-14%
Conseils généraux	+ 4%
Communauté d'agglomération	+ 21%
Grandes communautés de communes	-10%
Petites communautés de communes	-21%
Communes de 50 001 à 100 000 hab	-25%
Communes de 20 001 à 50 000 hab	+ 24%
Communes de 10 001 à 20 000 hab	+ 35%
Communes de 5 001 à 10 000 hab	+ 26%
Communes de 2 001 à 5 000 hab	+ 15%
Communes de 501 à 2 000 hab	+ 18%
Communes de moins de 500 hab	-14%
TOTAL	+ 12%

5- Investissements des Conseils généraux

Les prévisions d'investissement des quatre conseils généraux affichent des disparités tant en ce qui concerne les montants bruts des investissements prévus que les évolutions avec l'année 2004.

Avec 53,5 millions d'euros, le conseil général de Charente-Maritime est le plus important investisseur des départements, en particulier dans le secteur des travaux publics.

La Vienne et à un degré moindre les Deux-Sèvres, connaissent une progression considérable, concernant surtout le secteur du Bâtiment.

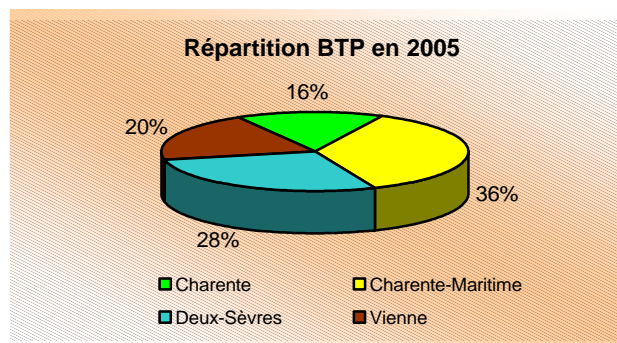
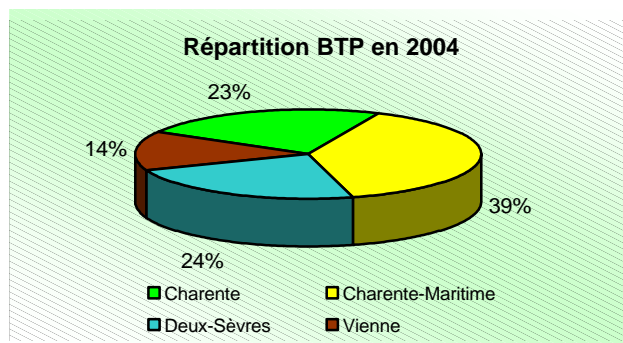
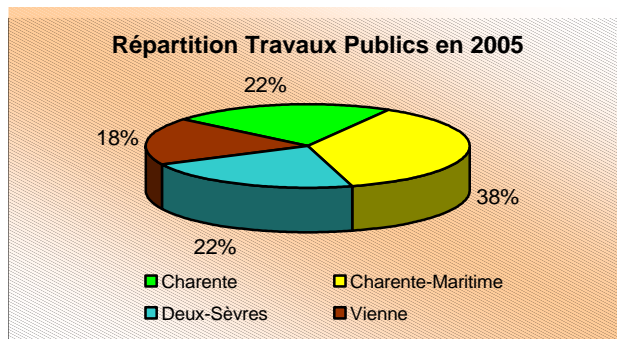
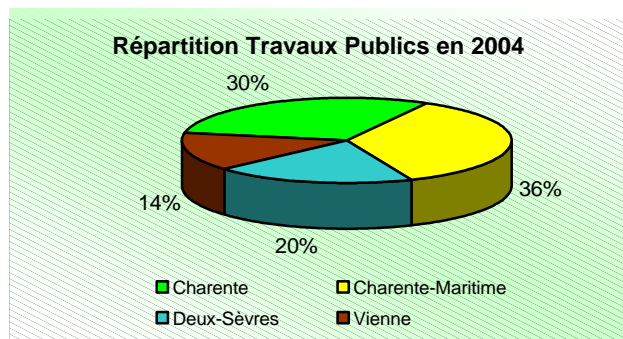
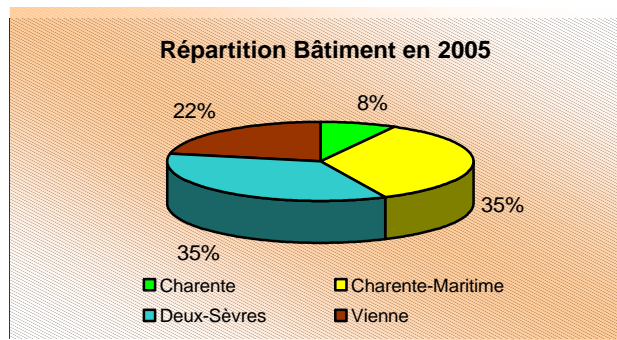
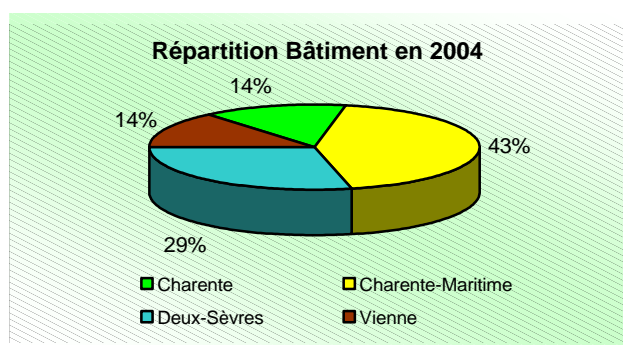
Le conseil général de Charente diminue ses prévisions de dépenses de l'ordre de 30 % par rapport à 2004.

Prévisions des dépenses d'investissements en 2005 des Conseils généraux

		Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
Bâtiment	Montant (1)	5,4	23,8	23,5	14,8
	Evolution annuelle	-39%	-11%	+ 32%	+ 72%
Travaux Publics	Montant (1)	17,7	29,7	17,6	14,6
	Evolution annuelle	-28%	+ 3%	+ 11%	+ 25%
BTP	Montant (1)	23,1	53,5	41,4	29,4
	Evolution annuelle	-31%	-4%	+ 22%	+ 45%

(1) En millions d'Euros

Source : COLLOC



6- Investissements des communes

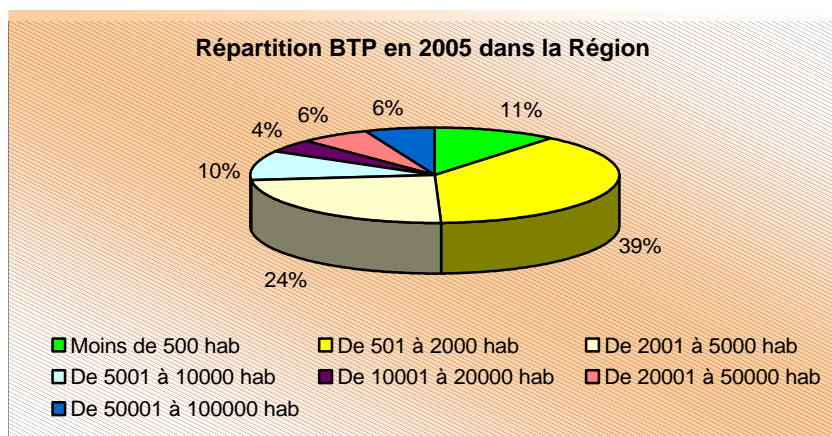
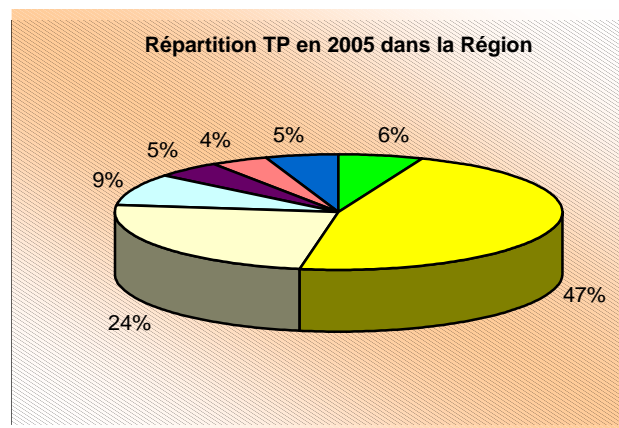
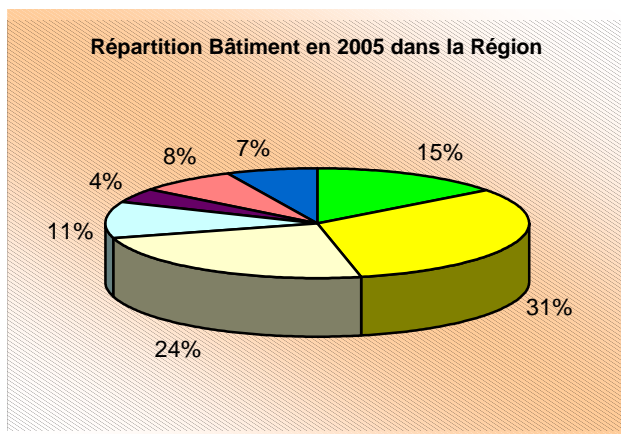
Les petites communes, et notamment les communes de 501 à 2 000 habitants constituent une grande partie de la commande publique locale en investissement BTP (39 %).

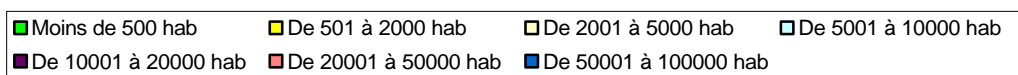
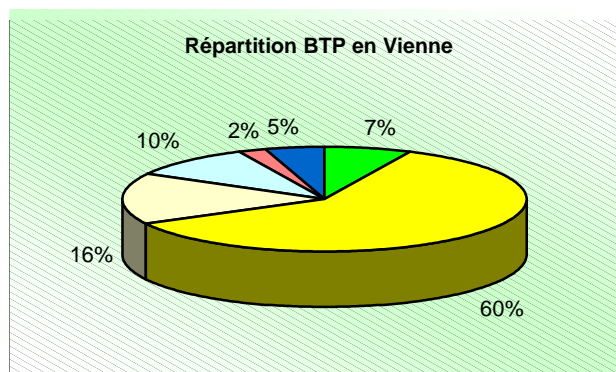
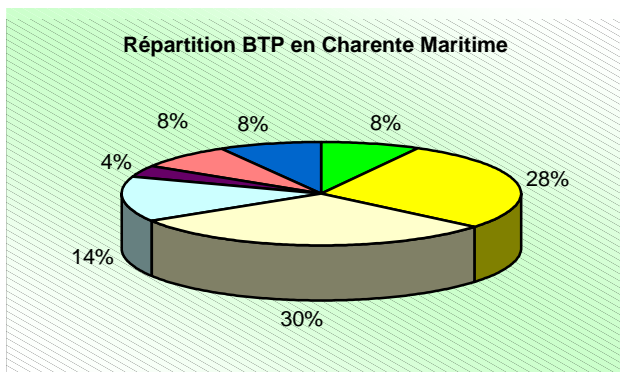
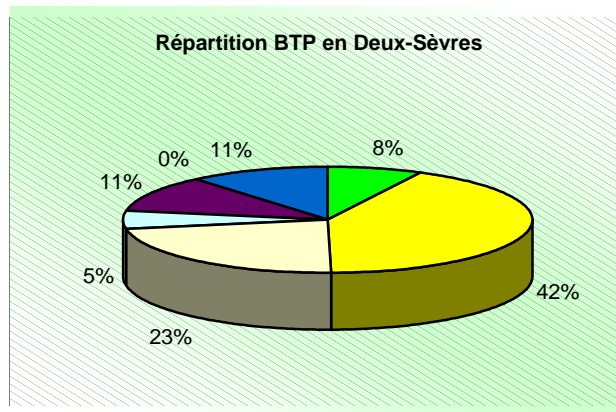
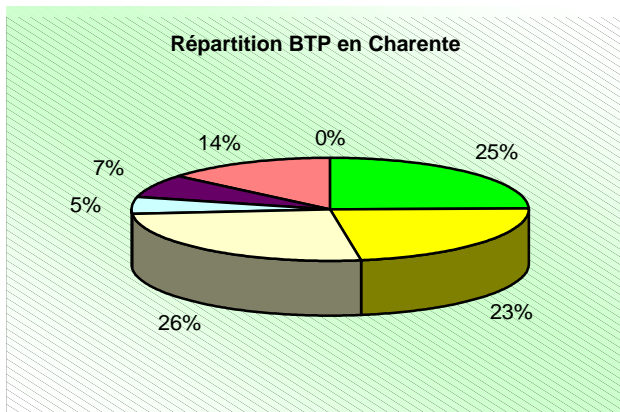
Les communes de plus de 10 000 habitants représentent 16 % des investissements communaux en BTP, avec pourtant un poids démographique de 26 % de la population.

A l'inverse, avec 42 % de la population, les communes de moins de 2 000 habitants représentent 50 % du total des investissements.

Dépenses en investissements des communes selon leur taille

Taille des communes	Investissement total	Poids démographique
50 001 à 100 000 habitants	6%	13%
20 001 à 50 000 habitants	6%	8%
10 001 à 20 000 habitants	4%	5%
5 001 à 10 000 habitants	10%	10%
2 001 à 5 000 habitants	24%	22%
501 à 2 000 habitants	39%	30%
moins de 500 habitants	11%	12%
TOTAL	100%	100%





Note méthodologique

Cette synthèse présente les résultats de l'enquête sur les intentions d'investissements en bâtiment et travaux publics des collectivités locales pour l'année 2005 (enquête Colloc).

Il s'agit d'une enquête par sondage réalisée par voie postale auprès d'un échantillon représentatif de collectivités. Les conseils régionaux et généraux, les communes de plus de 10 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (à l'exception des petites communautés de communes) sont enquêtés exhaustivement. Les communes de moins de 10 000 habitants et les petites communautés de communes sont enquêtées par sondage.

Les informations comptables collectées sont issues des budgets primitifs (votés avant le 31 mars de l'année d'exercice) de l'année en cours et de l'année précédente. Elles représentent donc des intentions de dépenses et non des réalisations effectives.

L'enquête est essentiellement orientée vers la connaissance du marché économique du BTP en termes d'effort d'investissement des collectivités locales et des prévisions d'activité pour les mois à venir.

La commande publique locale assure chaque année autour de 20 % du chiffre d'affaires du secteur du Bâtiment non résidentiel et près de 50 % de celui des travaux publics (source : ministère de l'Équipement / DAEI).

Rappelons enfin que les dépenses d'investissements des collectivités locales sont largement supérieures à celles de l'État puisqu'elles représentent 70 % de l'investissement public soit 10 % de l'investissement de l'économie française (cf. " L'investissement des administrations publiques locales ", INSEE première n°867 octobre 2002).

Document réalisé par :

CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE DE LA CONSTRUCTION

19 Rue Saint Louis - BP 595 - 86 021 POITIERS CEDEX

Tél : 05.49.41.47.37 - Fax : 05.49.55.65.89 - Mail : cerc-pch@i-carre.net

www.cerc-pc.fr

et financé par :

